

**From:** [CFTC ESF](#)  
**Subject:** DiXiT # XV : GPEC, OTS, Badges, Congés, Fiches de Paie, TR, Mutuelle...  
**Date:** mardi 5 décembre 2017 16:37:03  
**Attachments:** [image001.png](#)  
[Bulletin modification choix d'option ENTERPRISE SERVICES.PDF](#)

---



*SPÉCIALEMENT POUR LES ABONNÉS AUX COMMUNICATIONS DE LA CFTC DXC ESF !*

## NUMERO XV

**Bonjour !**

**Dans un climat globalement plombé, nous souhaitons partager avec vous quelques informations pratiques à ne surtout pas manquer (Badge, Saisie des congés...). Mais l'actualité continue aussi à nous mobiliser. Dans ce numéro particulièrement : un point sur la GPEC et sur OTS.**

### **RAPPEL ! LA SUR-COMPLÉMENTAIRE FRAIS DE SANTÉ**

Bien que la date limite officielle soit passée, nous vous recommandons vivement d'envoyer sans délai votre formulaire de souscription à l'assurance sur-complémentaire facultative Frais de Santé. Pour cela, il vous faut remplir le formulaire ci-joint et l'envoyer par courrier postal.

La CFTC vous a donné tous les détails sur cette sur cette assurance sur-complémentaire dans son Flash spécial envoyé vendredi 24 novembre au matin.

### **LE POINT SUR LA GPEC**

La dernière réunion de la commission de suivi a eu lieu le 29 Novembre 2017.

Nombre de départs ouverts : 130. Les dossiers ont été validés dans le respect des phases de validation par BU et par type d'emploi.

Priorité des projets	Type de projet	Candidatures Acceptées
1	Départ en retraite à moins de 6 mois après la date de clôture du volontariat et au plus tard le 01/06/2018	9
2	CDI en entreprise extérieure démarré (salarié en poste dans une autre société)*	1
3	Entreprise démarrée (avec activité en cours facturable)*	1
4	Entreprise créée (avec projet viable validé par BPI au regard des critères du 8.6.2)	11
5	Les salariés éligibles à la retraite à taux plein au plus tôt à plus de 6 mois à la date de clôture du volontariat (soit un départ à partir du 1er juillet 2018) et au plus tard au 1er mars 2021	58
6	CDI ou CDD de plus de 12 mois en entreprise extérieure signé ou promesse d'embauche signée au 24/11/2017	23
7	Inscription ou démarrage d'une formation externe diplômante ou certifiante	13
8	Projet de création ou reprise d'une entreprise*	5
9	Projet de CDI ou CDD de plus de 12 mois	3
	Projet de formation diplômante ou certifiante	6
	Total	130

Les 130 départs ouverts ont été confirmés et les employés ont désormais été informés ainsi que les 57 refusés. Le processus d'acceptation des candidatures a été validé par la Commission de suivi GPEC :

- Le 27 novembre pour les permutations, préalablement à l'acceptation des candidatures,
- Le 29 novembre pour la régularité de l'acceptation des candidatures (conforme à l'accord « Livre 1 »).

Quelques informations complémentaires :

- 23 personnes qui se sont manifestées en mobilité interne vont, grâce aux

- permutations, retrouver un emploi non décroissant,
- Les départs vont réduire le Bench de 25 personnes : 22 par départ direct, plus 3 par permutation.

**Pour toute question rendez-vous dans le Sujet Blog : [DXC-ESF](#)**

### OTS ...

Le CE ESF du 14 Novembre dernier, a été aussi marqué par les discussions sur l'Organisation Delivery au cours de laquelle la Direction, Jean-Marc Deniau (Manager Regional Account Delivery), précise que OTS ne serait ni un site ni une organisation Delivery et encore moins un Delivery center. Il s'agirait d'une organisation de gestion de people en termes de « staffing » de formation et de coaching. Cette organisation dépend d'Eric Luc qui reporte à Adele Trombetta, responsable des Global Delivery Network (GDN Commercial Delivery)

JM Deniau a exprimé la volonté d'uniformiser l'organisation en intégrant les ressources OTS dans l'organisation Deliver car la distinction entre les ressources OTS et non OTS de DELIVER n'est pas claire.

Il souhaite utiliser cette structure de « staffing » (OTS) pour les autres pays de la région. Conséquence : on pourrait s'attendre à une évolution de l'organisation DELIVER et plus précisément du Commercial Delivery dans les mois qui suivent.

La CFTC demande des éclaircissements ! Nous sommes à plus de 9 mois de la fusion et il est toujours aussi difficile de se retrouver dans l'organisation DELIVER. Mais où sont les organigrammes ?

Ce qui est certain c'est que les salariés souffrent au quotidien de ce climat d'incertitude. A noter qu'à ce jour encore, dans la plupart des organisations, beaucoup d'employés ne connaissent toujours pas leur futur manager.

### BADGES EN NOVEMBRE, BAZAR EN DECEMBRE !

Les badges nouveaux sont arrivés !!!... Pas encore sur tous les sites cependant. Pour l'instant Nanterre et les Ulis ont été livrés... A quand le reste... ?

Enfin, pour précision il s'agit d'un autocollant tenu à votre disposition au poste

de sécurité de votre site... Pour ceux qui les ont reçus ! Gageons que tout cela sera résolu pour les Rois (Janvier) !

Bonne surprise ! On a rajeunit la pyramide des âges, les photos datent d'il y a 5 ans !

**A noter :** Nouvelle étape dans l'intégration ES chez DXC, un nouveau user IDs (Global Pass Account) va vous être envoyé dès la semaine prochaine ! Donc certainement une nouvelle façon de se connecter au monde DXC.

### RAPPEL CONGES DE NOEL



Sur la période de fin d'année, chaque salarié est invité à prendre à minima 2 jours de congés payés et 3 jours de RTT, selon les modalités suivantes :

- Prise obligatoire des 26 & 27 décembre en RTT,
- Prise obligatoire d'un jour de RTT au choix le 22 décembre ou le 2 janvier,
- Prise obligatoire des 28 & 29 décembre en congés payés.

*Cas particulier de l'Alsace Moselle : le 26 décembre étant férié en Alsace Moselle, les salariés de l'agence de Strasbourg seront invités à prendre deux **RTT le 22 décembre et le 2 janvier.***

**Attention :** Vous devez saisir les codes dans l'outil **Ee-Time** avant votre départ en congés, il n'y a pas de saisie automatique.

**WARNING ! FICHE DE PAIE - TICKETS RESTAURANTS - COMPLEMENTAIRE**

**Rappel Fiche de paie !!!!**

Depuis le changement de système de paie, le bulletin de paie électronique est l'option par défaut pour tout salarié.

Si vous souhaitez recevoir la version papier, *vous devez faire l'action de cocher cette option !*

### **Tickets Restaurants :**

Attention : pour ceux qui en reçoivent, vérifiez que le nombre de tickets restaurants déclarés

sur la fiche de paie est bien conforme à la valeur que vous avez reçus !

## CALENDRIER SOCIAL

### **Mardi 12 Décembre :**

- Négociation Frais de Santé / Prévoyance

### **Jeudi et Vendredi 14 et 15 Décembre :**

- CE ESF Ordinaire

### **Les Réunions DP :**

18 Décembre: Fussy St Avertin

18 Décembre: Mougins

19 Décembre : Lille Nantes

19 Décembre : Strasbourg

19 Décembre : Toulouse

### **Jeudi 4 Janvier 2018 :**

- CE ESF Extraordinaire
- Grand Collège (CHSCT Ile de France)

Merci pour votre attention !

**TOUSUNIQUES,  
TOUSUNIS!**

Equipe **CFTC**  
*Le Vos & Département*

Arrêtez  
de tourner en rond,



rejoignez nous !



**Un syndicat + un réseau social : choisissez la CFTC ESF !**



**Adhérez maintenant pour être mieux informé et défendu !**

**Renseignements :** [cftcesf@hpe.com](mailto:cftcesf@hpe.com) | **Témoignages :** [www.cftcdxc.fr/envie-dadherer](http://www.cftcdxc.fr/envie-dadherer)

La CFTC est **100%** à votre service !

[cftcesf@hpe.com](mailto:cftcesf@hpe.com) [cftcdxc.fr](http://www.cftcdxc.fr)

<http://www.cftcdxc.fr/correspondants>

*S'abonner aux communications pratiques de la CFTC ESF*

*Accéder à nos dossiers pré-scission ESF : [www.cftchpe.fr](http://www.cftchpe.fr)*

*Vous informer en temps réel, vous donner la parole et répondre à vos questions : [le Blog](#) !*

*Interlocuteurs : <http://www.cftcdxc.fr/correspondants>*

*Si vous recevez ce message directement, c'est que vous êtes abonnés  
aux communications de la CFTC et contents de l'être !*

*Vous avez le droit de transmettre ce document à vos collègues de travail  
qui ne reçoivent pas nos messages pour qu'ils s'abonnent et profitent  
à leur tour de nos informations pratiques.*

*Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat,  
il suffit de le signaler en répondant au dernier message reçu.*